

● Présentation de la formation

Notre formation vous permet de contribuer aux objectifs du développement durable et d'assumer votre responsabilité environnementale et sociale. Vous orienter sur la voie de la croissance responsable qui induit la réduction des impacts environnementaux et sociétaux, liés à vos activités, et au-delà une recherche de création de valeur pour vos parties prenantes (clients, fournisseurs, collectivité, collaborateurs, médias, banques et assurances, entités règlementaires etc..).

● Objectifs de la formation

- Prendre en compte l'environnement dans la gestion de son établissement.
- Découvrir les bonnes pratiques environnementales pour, éventuellement, obtenir un écolabel.
- Identifier les enjeux.
- Identifier les outils.
- Établir un état des lieux des pratiques existantes.



LES PLUS DE LA FORMATION

Intervention dans toute la France Métropolitaine.

Formation établie en fonction des spécificités de vos métiers.

Modulable en fonction de vos demandes.

Conforme aux exigences de l'INRS.

Partenaire de votre région, favoriser le local (RSE).

Un livret stagiaire pour chacun de vos collaborateurs.

Devenir proactif dans votre démarche de prévention.

INFO' PRATIQUES



PRÉREQUIS ET PUBLIC CONCERNÉ

**L'ensemble de votre personnel
Aucun prérequis n'est demandé**



DURÉE

2 jours soit 14 heures



LIEU ET DATE

**Dans vos locaux
Dates sur demande**



DÉLAIS D'ACCÈS

**Prise en charge sous 24 h
Accès à la formation soumis à un délai de 15 jours**



MODALITÉS

**Disponible sous format présentiel
Disponible en format distanciel.
Disponible en format mixte.**



TARIF

Sur demande
Intra-entreprise : à partir de 1 000,00 € HT / Groupe
Devis sous 24 h

● Ressources pédagogiques

- Apports théoriques et pratiques.
- Animation de groupe.
- Echanges sur les bonnes pratiques.
- Etude de cas. Exercices pratiques.
- Support de cours. Evaluations. Livret stagiaire.
- Tableau interactif, ordinateur, rétroprojecteur.
- Power point, médias d'interprétation.

● Modalités d'évaluation

- Mises en situation et entretien avec le formateur.
- Questionnaires de positionnement/ intermédiaire/ fin de formation.

● Validation de la formation

- Attestation de fin de formation.



RENOUVELLEMENT

Nous préconisons une mise à jour de votre formation Développement Durable **tous les ans.**



Décrire le concept de développement durable :

Notion de RSE (Responsabilité Sociale des Entreprises)

Les textes créateurs

ISO 26 000

Examiner la démarche Développement Durable :

Son rôle dans la collectivité

Evolution des métiers

Maîtriser les enjeux

Dresser un bilan des pratiques existantes

Se fixer des objectifs

Mettre en place son plan d'action

Lister tous les acteurs (internes et externes)

Hiérarchiser les actions

Construire son plan

Impliquer tous les services de l'entreprise

Communiquer

Intégrer le DD dans le management

Intégrer toutes les dimensions

Dimension économique (management, risques financiers)

Dimension sociale (santé, intégration dans la collectivité, gestion des RH)

Dimension environnementale (impacts environnementaux, bilans énergétiques, risques...)

Suivi des actions (mise en place de tableaux de bord, efficacité de la communication)

● Accessibilité

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap : un référent handicap étudiera les adaptations pouvant être mises en place pour vous permettre de suivre la formation.

● Références réglementaires

La loi 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte et son décret d'application du 19 août 2016 ainsi que l'art. R 225-105 du code du commerce.

● COVID-19

Pour la sécurité de tous, nous suivons scrupuleusement le protocole mis en place par le ministère du travail, ainsi que le guide des pratiques sanitaires du secteur de la formation professionnelle dans le contexte de pandémie du COVID-19. Nous vous fournissons donc un process spécifique, et vous garantissons une sécurité optimale de vos stagiaires durant la formation.

NOUS CONTACTER 



03.20.910.306



formation@acxconseil.fr



acxconseil.fr

Mis à jour le
1er février
2024

Organisme de formation certifié QUALIOPi et OPQF, référencé par la DREETS, l'INRS et la CARSAT.